



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO

500 MILLIONS D'EUROS A LA POUBELLE ?

**APRÈS UN BON DÉBUT D'ANNÉE, CARREFOUR
ANNONCE UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONNAIRES !**



Les ventes du 1er trimestre 2021 ont dépassé l'attente des analystes financiers ! Carrefour confirme tous les objectifs de son plan de transformation !

En effet, le groupe enregistre une progression des ventes de **4,2%** sur les trois premiers mois de l'année 2021. En France, les ventes ont augmenté de **3,5%**, dont **+3,3%** pour les hypermarchés !

Le conseil d'administration de Carrefour a donc approuvé des opérations de rachat d'actions... **en vue de leur annulation future !** Ce rachat portera sur un montant maximal de **500 millions d'euros**, soit environ **4%** de la capitalisation en bourse du groupe.

Quel intérêt pour Carrefour de racheter ses propres actions et de les détruire ?

Lorsqu'une entreprise procède au rachat de ses actions en bourse cela permet de réduire le nombre d'actions émises sur le marché.

Le principal avantage est que le nombre d'actions étant réduit après ce rachat, le **bénéfice par action augmente**. De plus, les actionnaires restants ont droit à une partie plus importante des bénéfices.

Cela signifie aussi qu'il est plus facile pour l'entreprise d'augmenter les dividendes des

actionnaires (car cela lui coûte moins cher).

Bien sûr, quand Carrefour rachète ses propres actions pour les détruire (en piochant dans la trésorerie), c'est un coût net pour l'entreprise et cela bénéficie exclusivement à l'actionnaire.

Les 500 millions que Carrefour a prévu de dépenser d'ici fin d'année n'iront donc pas à l'investissement. Cela peut pénaliser l'entreprise par rapport à la concurrence. Bien sûr cet argent ne sera pas non plus investi dans le social (**prime Macron, salaires, sauvetage des magasins qui doivent passer en location-gérance par e**).

Le PDG, Alexandre Bompard a déclaré : "Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique d'allocation de capital visant à atteindre un équilibre adéquat entre poursuite des investissements, croissance externe et retour aux actionnaires".

Où sont les salariés dans cette déclaration ? Nulle part et c'est bien là le problème.

